

Image not found or type unknown



Delai pour declarer une succession au portugal

Par **Pepita Gomes**, le **24/10/2009** à **21:23**

Bonjour, en cas de deces , pour la succession d'un bien immobilier au portugal , les heritiers de fait ont ils un delai maximal pour enregistrer cette succession et devenir des heritiers de droit ? Si oui , quel est il ? j'essaie desesperement de regler une succession depuis 25 ans , differents notaires et soliquidadors nous ont deja "escroques" de presque 2000 euros , nous avons passe notre temps à fournir des traductions portugaises des differentes pieces et pour l'instant le bien est toujours immatricule au nom de notre pere... . J ai recemment consulte un avocat qui me dit qu'il faut compter env 5000 euros pour regulariser , qu'en pensez vous ?
Merci